

Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat

---

# Rapport sur l'accueil et la formation linguistique à l'Université Mohammed V de Rabat des étudiant·es en situations d'exil



Consortium SERAFIN

ERASMUS+ | SERAFIN | 2022-1-BE01-KA220-HED-000085227

Mohammed BOUCHEKOURTE - Anass EL GOUSAIRI

## TABLE DES MATIÈRES

<b>L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS : UNE BRÈVE MISE EN CONTEXTE INSTITUTIONNELLE .....</b>	<b>2</b>
<b>DES DISPOSITIFS D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE EXISTANTS .....</b>	<b>3</b>
<b>LA LONGUE TRADITION DES TEC .....</b>	<b>4</b>

## L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS RÉFUGIÉS : UNE BRÈVE MISE EN CONTEXTE INSTITUTIONNELLE

Au Maroc, une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) a été adoptée en 2014, pour « faciliter l'intégration des immigrés réguliers ». Le programme dit « Éducation et Culture », émanant de cette stratégie nationale, vise à intégrer les migrants dans le système scolaire formel et non formel, ou encore à former les migrants aux langues et culture marocaines, à travers des programmes d'éducation non-formelle et d'accompagnement scolaire et/ou universitaire menées avec le soutien des associations<sup>1</sup>.

De même, ce partenariat s'inscrit dans l'esprit voulu par la loi-cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, précisément dans celui des articles 2, 3 et 19, qui soutiennent la généralisation de l'enseignement obligatoire de qualité pour tous les enfants en âge de scolarité.

Ainsi, cet accord-cadre de partenariat consiste à mettre en place des actions conjointes dans le but de faciliter l'accès des réfugiés vivant dans notre pays aux services marocains de l'éducation préscolaire, primaire, secondaire, supérieure et de formation professionnelle, a relevé le ministre. Il s'agit spécifiquement de mettre en œuvre les mesures de l'intégration éducative des réfugiés, faciliter l'accès des réfugiés au Maroc aux établissements de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur publics, évaluer les acquis et qualifications des étudiants réfugiés au Maroc éligibles souhaitant s'inscrire dans les universités marocaines, faire bénéficier les réfugiés des opérations de validation des acquis professionnels et de former les réfugiés aux langues en usage au Maroc, le français en particulier.

Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Maroc (UNHCR) inscrit cette convention de partenariat dans le cadre d'une politique nationale d'émigration, d'asile inclusive basée sur l'humain et d'intégration des immigrés et des réfugiés dans des systèmes d'éducation scolaire.

Au-delà des premiers éléments contextuels il semble, toutefois, que si le statut flou de « réfugié » (peu reconnu sur le plan institutionnel et souvent confondu avec celui de « migrant ») ne facilite pas nos entretiens informels avec un représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Maroc, révèlent certaines données importantes : selon des statistiques datant de 2019, 757 étudiants réfugiés inscrits ont été recensés dans l'enseignement supérieur universitaire (licence, master et doctorat). Ces étudiants, dont la majorité provient d'Afrique subsaharienne, inscrits généralement en cycle doctoral, bénéficient de la bourse d'excellence DAFI (Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés) financée par le gouvernement allemand. La présence grandissante de cette catégorie d'étudiants découle des nouvelles mutations de l'enseignement supérieur marocain et de la demande de formation des étudiants réfugiés dont le statut est différent de celui des boursiers issus de la coopération maroco-africaine, ou encore des étudiants non boursiers issus de catégories sociales aisées, majoritairement inscrits dans des écoles supérieures privées.

---

<sup>1</sup> Par exemple, la Confédération des Étudiants et Stagiaires Africains Étrangers au Maroc (CESAM : [http://cesamcentrale.chez.com/fr\\_presentation.htm](http://cesamcentrale.chez.com/fr_presentation.htm) ).

Les entretiens que nous avons menés révèlent une diversité d'actions qui ont en commun l'implication d'acteurs différents dont des structures de l'enseignement supérieur, ce partenariat, qui prend des formes différentes et s'établit selon des modalités spécifiques selon la nature et le champ disciplinaire des établissements visent à contribuer à la formation, au développement humain et à l'intégration socio-économique des réfugiés au Maroc pour leur permettre de se reconstruire dans leur pays d'accueil. Dans le cadre de ce partenariat, l'UNHCR Maroc s'associent aux universités pour réaliser des ateliers de sensibilisation autour de thématiques liées à la santé, aux droits de l'homme et à l'entreprenariat. L'objectif de ces actions est de promouvoir l'intégration de ces populations dans le cadre des activités organisées également par les associations.

## DES DISPOSITIFS D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE EXISTANTS

Malgré ces initiatives, l'accès à l'enseignement universitaire semble poser beaucoup de problèmes pour les réfugiés ne disposant pas d'un baccalauréat marocain, qui doivent passer impérativement par l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI). Ces étudiants sont par ailleurs confrontés au problème de la langue, puisqu'ils ne parlent pas généralement le français, considéré pourtant comme une langue de travail nécessaire à la réussite des études supérieures et à l'insertion socioprofessionnelle des étudiants. Cette situation, trop frustrante pour ces réfugiés, déjà fragilisés par leur situation d'exil, rend encore plus difficile leur intégration dans le système universitaire. Enfin, il est important de souligner que les dispositifs d'accueil mis en place, peu formalisés, sont axés seulement sur l'intégration linguistique des étudiants réfugiés, à travers une formation à la langue et à la culture marocaine, abstraction faite de leurs besoins littéraciques. Si, en France ou en Belgique par exemple, les étudiants réfugiés, une fois reconnus, doivent apprendre la langue pour accéder au titre de séjour (considéré comme un premier signe effectif d'intégration, fût-elle administrative), la situation au Maroc est totalement différente. Le fait est que le français n'est pas un facteur essentiel de l'intégration sociale<sup>2</sup>, bien que le français, désigné institutionnellement comme une « langue étrangère privilégiée » soit considérée comme une condition nécessaire à l'accès aux savoirs universitaires et l'intégration professionnelle, mais aussi à l'ouverture sur le monde<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> S'approprier la langue, est-ce un signe/une condition d'intégration ? Ici, c'est le sens de la notion d'intégration qui nous semble assez problématique. D'après nos entretiens, on suppose consensuellement qu'il y ait des liens entre maîtrise ou connaissance de la langue et exercice de la citoyenneté : il s'agirait d'apprendre la langue d'accueil pour pouvoir s'intégrer socialement, pratiquer cette langue dans les différentes sphères de la vie sociale, si bien que toute maîtrise insuffisante mènerait à l'exclusion sociale, culturelle ou encore professionnelle. Mais, cette conception pose doublement problème : non seulement l'intégration est définie par rapport à l'acquisition de la langue majoritaire/dominante dans la société d'accueil, mais encore les compétences linguistiques en contexte d'immigration semblent être abordées de manière isolée des autres composantes de l'intégration. Or la langue est un élément nécessaire, mais insuffisant dans le processus d'intégration, car la compétence linguistique doit s'accompagner en amont et en aval de l'appropriation de pratiques sociales plus complexes.

<sup>3</sup> La politique d'arabisation, menée à partir du début des années 80 du siècle dernier, a modifié le statut de la langue française dans l'enseignement scolaire. Sa transformation de langue véhiculaire à langue étrangère a conduit à lui assigner une nouvelle fonction dans le système éducatif marocain (du primaire au secondaire). Toutefois elle a été maintenue en tant que langue de spécialité (dans les filières « Études françaises ») des départements de langue et littérature françaises, et en tant que langue d'enseignement (pour les disciplines scientifiques techniques et de gestion).

A fortiori, à l'Université Mohammed V de Rabat, tout comme dans beaucoup d'universités marocaines, peu de programmes sont proposés pour intégrer les personnes réfugiés. Nos entretiens aident pourtant à avoir une idée plus claire de ce qui se fait pour favoriser l' « intégration linguistique » des étudiants réfugiés, dans certaines structures facultaires, relativement aux filières économiques, juridiques et sociales qui semblent accueillir une grande part d'étudiants réfugiés au Maroc.

Les dispositifs mis en place sont trop limités puisqu'ils se content de reprendre des dispositifs déjà existants, destinés à tous les étudiants (indépendamment de leur situation), associés aussi à des cours de méthodologie de travail universitaire par lesquels les réfugiés sont amenés à se positionner en tant qu'étudiants, à s'approprier des techniques et stratégies de travail intellectuel, à développer leurs compétences d'autonomie, à se situer dans leur parcours académique et, éventuellement, à définir un projet professionnel. Le public accueilli est essentiellement composé de jeunes adultes ayant pour projet de s'installer durablement au Maroc, un pays qui s'est transformé progressivement de pays de transit à celui d'accueil des migrants, avec la mise en place de la nouvelle « Politique d'Immigration et d'Asile » dont un premier bilan a été publié en 2018<sup>4</sup>. Amenés à s'autonomiser dans leur vécu social et culturel, les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur, à accès non régulé, doivent aussi apprendre le français comme outil ou langue de travail, plutôt que comme un objet en tant que tel, et ce afin de poursuivre une formation professionnelle.

## LA LONGUE TRADITION DES TEC

Néanmoins, la formation en langue française et communication, dispensée par ces établissements, ne répond pas véritablement à ces enjeux d'intégration linguistique, sociale et culturelle. Cette formation, dont les contenus sont plus ou moins uniformisés, intervient le plus souvent en L1 (première année de licence fondamentale, selon le système LMD) et se compose généralement de quatre heures de cours par semaine et de deux heures d'auto-apprentissage et de travail personnel. Selon le CECRL, le profil des étudiants admis pour ces cours obligatoires se situe entre un niveau A1 avancé et un niveau A2 débutant.

Un nombre certain d'étudiants se présente sans aucune connaissance du français (certains, issus de l'Afrique subsaharienne, étant anglophones, d'autres étant arabophones, originaires du Yémen) et suit des cours de « mise à niveau linguistique » dispensés, en dehors des universités, par des bénévoles (qui ne sont pas forcément des professeurs de français) dans le cadre d'associations abritées par le HCR. Un nombre tout aussi restreint possède un bon niveau en français mais a des difficultés à accéder à l'enseignement universitaire nécessitant une plus grande autonomie intellectuelle. Le fait est que l'ensemble de ces cours s'inscrit dans la tradition des TEC (Techniques d'Expression et de Communication), sans attache aucune avec les disciplines de formation auxquelles les étudiants sont

<sup>4</sup> <http://marocainsdumonde.gov.ma/ewhatisi/2019/01/Politique-Nationale-dimmigration-et-dAsile- -Rapport-2018.pdf>

affiliés les étudiants, comme le montre d'ailleurs l'usage prépondérant des manuels du FLE reconnus, notamment *Cosmopolite* et *Alter Ego* consacrés d'habitude à des cours de « français général ».

Il est notable également que cette formation conçue pour des populations plus ou moins homogènes d'étudiants, qui suivent les mêmes études supérieures, n'est pas adaptée à la population infiniment variée des étudiants réfugiés (du fait de leur origine géographique, de leur degré de littératie et de leur statut). La nécessité d'une prise en charge humaniste et individualisée de ces étudiants et de leur préparation aux études supérieures (au-delà de leur statut ou de leur nationalité) se trouve ainsi contrebalancée par une vision réductrice de la langue et de son apprentissage, ramenée visiblement à de simples micro-habilités langagières dont la maîtrise reste peu probable, sinon sans portée pratique pour les étudiants. Ce type de formation est donc diamétralement opposée aux principes sur lesquels est fondé le projet que nous promouvons<sup>5</sup>.

En bref, bien que cette note ne rende pas compte de toute la situation à laquelle se trouvent confrontés les étudiants réfugiés (déjà difficiles à identifier, parmi l'ensemble des étudiants migrants), il est possible d'admettre qu'il n'existe aucune structure officielle, hormis le HCR et les initiatives qu'elle porte, qui prend en charge cette catégorie d'étudiants. Ce sont, le plus souvent, des structures bénévoles et des associations qui aident les étudiants réfugiés à apprendre l'arabe et le français et à (ré)intégrer l'université ou une formation professionnalisaante. Par conséquent, un accompagnement spécifique pour les étudiants réfugiés reste à construire, notamment pour prendre en compte surtout les besoins de ces étudiants en termes de littéracie(s). C'est à l'analyse de ces dispositifs non formels que nous nous consacrerons dans nos prochaines analyses.

---

<sup>5</sup> Nous pouvons en évoquer ici deux présupposés fondamentaux (issus du vaste champ des littéracies universitaires) : d'une part, l'entrée à l'université est vécue comme un moment de rupture, générant des difficultés liées à une distance entre la culture écrite des étudiants les pratiques de l'écrit impliquées par l'enseignement supérieur ; d'autre, la maîtrise du français ou, plus particulièrement, de la langue écrite se fait en étroite congruence avec la maîtrise des disciplines de formation elles-mêmes.

Pour citer ce rapport :

[Bouchekourte, M., El Gousairi, A. (2023). *Rapport sur l'accueil et la formation linguistique à l'Université Mohammed V de Rabat des étudiant.es en situations d'exil.* Erasmus+ SERAFIN. <https://projetserafin.com/apercu-de-laccueil-des-etudiants/>]